

**« 540 PERMIS POUR REUSSIR »  
« Association Régionale des  
Missions Locales (ARML) de  
Midi-Pyrénées »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APPC\_094\_EXP lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>THEMATIQUE : Permis de conduire</b> <b>Numéro du projet APPC-094</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : 540 PERMIS POUR REUSSIR</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Faciliter l'obtention du permis de conduire pour faciliter l'accès à l'emploi.
<b>Public(s) cible(s) :</b> Jeunes de 16 à 25 ans inscrits dans un parcours d'insertion et accompagnés en mission locale.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> Apprentissage du permis de conduire.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Région Midi-Pyrénées – Ensemble du territoire.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Augmenter le nombre de jeunes accédant à l'emploi ou la formation, renforcer l'autonomie des jeunes en acquérant de la mobilité, réduire le nombre de jeunes conduisant sans permis.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Auto-écoles associatives ou privées (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Auto-écoles associatives ou privées
<b>Partenaires financiers (avec montant):</b> Fonds propres des missions locales du territoire et co-financements FIPJ, FAJ, CUCS,... : 250.000,00 €
<b>Durée de l'expérimentation</b> (1) Durée initiale : <b>23 mois</b> . (2) Durée effective : 23 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : ARML Midi-Pyrénées</b> <b>Type de structure : Association</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Fédération TEPP / TNS-SOFRES</b> <b>Type de structure : .</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction :

Parmi les jeunes accompagnés par les missions locales, un sur deux n'a pas le permis de conduire. Si l'utilisation des transports en commun constitue un premier niveau de réponse, avec gratuité des transports accordée par les Conseils Généraux, le moyen de locomotion individuel est souvent nécessaire pour accéder à certains emplois. L'absence de permis est un véritable frein éliminant certaines candidatures.

Les aides accordées en amont du projet professionnel permettent aux jeunes de renforcer leur chance d'accéder à un emploi.

L'expérimentation initialement prévue sur 23 mois (janvier 2010 à novembre 2011) s'est déroulée de mai 2010 à novembre 2011. *(La version finale de la convention et les financements correspondants étant parvenue en avril 2010, a engendré, de fait, un retard considérable du démarrage effectif de l'action. Après signature des conventions avec chaque mission locale, l'expérimentation a pu débiter au mois de mai).*

L'ensemble de la Région Midi-Pyrénées a été concernée mobilisant les 10 missions locales du territoire.

## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### A. Objectifs de l'expérimentation

Permettre à 540 jeunes d'obtenir le permis de conduire pour :

- faciliter l'accès à l'emploi
- conforter le maintien dans l'emploi
- faciliter l'accès à la formation
- réduire la discrimination pour les jeunes issus de familles modestes, et/ou sans ressources et/ou résidant en ZUS et zones rurales
- acquérir la mobilité pour renforcer l'autonomie des jeunes
- renforcer les conditions de réalisation des projets professionnels des jeunes
- lutter contre l'illettrisme et sensibiliser à la sécurité routière
- réduire le nombre de jeunes sans permis de conduire

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### 1. Public visé :

540 jeunes de moins de 26 ans inscrits en mission locale.

#### 2. Bénéficiaires directs :

## 2.1. Statistiques descriptives

Le système d'information permettant de repérer le public est celui habituellement utilisé par le réseau des missions locales : Parcours 3. Pour cette action, un programme régional a été créé.

Numéro du projet		APPC 094 EXP			
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes		540			
Adultes					
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		547	265	282	547
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>			41	9	50
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation		
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>					
<b>1. Jeunes</b>					
<b>Âge</b>					
Moins de 6 ans					
6-10 ans					
10-16 ans					
16-18 ans					5
18-25 ans		540			542
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
<b>Situation</b>					
Elèves en pré-élémentaire					
Elèves en élémentaire					
Collégiens					
Lycéens en LEGT					
Lycéens en lycée professionnel					
Jeunes apprentis en CFA					
Étudiants du supérieur					
Demandeurs d'emploi		540			547
Actifs occupés					
Autres : (préciser)					
Autres : (préciser)					
<b>Niveau de formation</b>					
Infra V					228
Niveau V					218
Niveau IV					99
Niveau III					2
Niveau II					
Niveau I					
<b>Sexe</b>					
Filles					299
Garçons					248

2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	<b>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale	<b>Régionale</b>
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	<b>Oui, une partie de mon territoire</b>

## Éléments par Mission Locale

SEXE	Femmes	%	Hommes	%	Total
ML Ariège (09)	28	54,9%	23	45,1%	51
ML Aveyron (12)	25	53,2%	22	46,8%	47
ML Haute Garonne (31)	42	56,0%	33	44,0%	75
ML Toulouse (31)	38	57,6%	28	42,4%	66
ML Gers (32)	20	44,4%	25	55,6%	45
ML Lot (46)	23	51,1%	22	48,9%	45
ML Htes Pyrénées (65)	40	51,3%	38	48,7%	78
ML Tarn Nord (81)	22	55,0%	18	45,0%	40
ML Tarn Sud (81)	36	60,0%	24	40,0%	60
ML Tarn et Garonne (82)	25	62,5%	15	37,5%	40
	<b>299</b>	<b>54,7%</b>	<b>248</b>	<b>45,3%</b>	<b>547</b>

<b>AGE</b>	16-17	%	18-21	%	22-24	%	25 et plus	%	TOTAL
ML Ariège (09)	0	0,0%	26	51,0%	25	49,0%	0	0,0%	51
ML Aveyron (12)	2	4,3%	31	66,0%	12	25,5%	2	4,3%	47
ML Haute Garonne (31)	0	0,0%	39	52,0%	36	48,0%	0	0,0%	75
ML Toulouse (31)	0	0,0%	32	48,5%	30	45,5%	4	6,1%	66
ML Gers (32)	0	0,0%	25	55,6%	16	35,6%	4	8,9%	45
ML Lot (46)	0	0,0%	13	28,9%	32	71,1%	0	0,0%	45
ML Htes Pyrénées (65)	1	1,3%	47	60,3%	30	38,5%	0	0,0%	78
ML Tarn Nord (81)	0	0,0%	26	65,0%	13	32,5%	1	2,5%	40
ML Tarn Sud (81)	2	3,3%	39	65,0%	19	31,7%	0	0,0%	60
ML Tarn et Garonne (82)	0	0,0%	28	70,0%	12	30,0%	0	0,0%	40
	<b>5</b>	<b>0,9%</b>	<b>306</b>	<b>55,9%</b>	<b>225</b>	<b>41,1%</b>	<b>11</b>	<b>2,0%</b>	<b>547</b>

<b>NIVEAU</b>	VI – Vbis	%	V	%	IV	%	III et plus	%	TOTAL
ML Ariège (09)	21	41,2%	20	39,2%	10	19,6%	0	0,0%	51
ML Aveyron (12)	23	48,9%	17	36,2%	7	14,9%	0	0,0%	47
ML Haute Garonne (31)	35	46,7%	30	40,0%	10	13,3%	0	0,0%	75
ML Toulouse (31)	24	36,4%	24	36,4%	18	27,3%	0	0,0%	66
ML Gers (32)	22	48,9%	16	35,6%	7	15,6%	0	0,0%	45
ML Lot (46)	15	33,3%	22	48,9%	8	17,8%	0	0,0%	45
ML Htes Pyrénées (65)	35	44,9%	34	43,6%	9	11,5%	0	0,0%	78
ML Tarn Nord (81)	17	42,5%	14	35,0%	7	17,5%	2	5,0%	40
ML Tarn Sud (81)	16	26,7%	30	50,0%	14	23,3%	0	0,0%	60
ML Tarn et Garonne (82)	20	50,0%	11	27,5%	9	22,5%	0	0,0%	40
	<b>228</b>	<b>41,7%</b>	<b>218</b>	<b>39,9%</b>	<b>99</b>	<b>17,9%</b>	<b>2</b>	<b>0,4%</b>	<b>547</b>

	Jeunes inscrits au code	%	Jeunes ayant obtenu le code	%	Jeunes inscrits à la conduite	%	Jeunes ayant obtenu le permis	%	Jeunes bénéficiaires
ML Ariège (09)	25	49,0%	6	11,8%	20	39,2%	6	11,8%	51
ML Aveyron (12)	47	100,0%	7	14,9%	11	23,4%	7	14,9%	47
ML Haute Garonne (31)	61	81,3%	27	36,0%	26	34,7%	14	18,7%	75
ML Toulouse (31)	63	95,5%	19	28,8%	15	22,7%	7	10,6%	66
ML Gers (32)	NC	0,0%	14	31,1%	NC	0,0%	15	33,3%	45
ML Lot (46)	45	100,0%	39	86,7%	27	60,0%	24	53,3%	45
ML Htes Pyrénées (65)	37	47,4%	7	9,0%	3	3,8%	9	11,5%	78
ML Tarn Nord (81)	28	70,0%	15	37,5%	15	37,5%	6	15,0%	40
ML Tarn Sud (81)	39	65,0%	29	48,3%	22	36,7%	11	18,3%	60
ML Tarn et Garonne (82)	35	87,5%	18	45,0%	18	45,0%	10	25,0%	40
	<b>380</b>	<b>69,5%</b>	<b>181</b>	<b>33,1%</b>	<b>157</b>	<b>28,7%</b>	<b>109</b>	<b>19,9%</b>	<b>547</b>

*109 jeunes ont obtenu le permis de conduire dans sa totalité*

## 2.2. Analyse qualitative

### Public accompagné par la Mission Locale repéré par les conseillers en insertion :

- majoritairement dans le Programme CIVIS,
- inscrit dans une démarche active d'insertion professionnelle, et/ou en parcours de formation professionnelle et/ou en situation d'emploi, ayant un projet professionnel nécessitant le permis B
- confronté à une problématique financière entravant l'accès à une mobilité géographique
- une attention particulière a été portée sur l'origine géographique pour veiller à une répartition homogène sur les territoires

Mise en place de commissions internes d'examen des candidatures (5 missions locales : Toulouse, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn Sud)

Certaines missions locales ont mis en place une note d'information préalable informant les jeunes des conditions d'évaluation de l'action (randomisation, enquête téléphonique par l'évaluateur national), ainsi qu'une "fiche de positionnement".

A l'issue de la sélection des bénéficiaires, la mission locale procède à la contractualisation avec le jeune qui s'engage à être assidu, à respecter le cadre de l'action et ses modalités d'évaluation, à apporter sa contribution financière, à respecter le calendrier et l'intégralité de la formation.

La contractualisation se traduit souvent sous la forme d'un contrat ou d'une convention.

Participation financière du jeune pouvant aller jusqu'à 200 €.

## 3. Bénéficiaires indirects

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
APPC 094 EXP									
	Jeunes autonomes dans l'apprentissage et point régulier	Non	Variable			directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif		Auto-écoles	

	<p>Evolution des jeunes de façon relativement autonome : jeunes engagés, avec beaucoup de conviction à honorer le contrat d'engagement signé avec la ML dans le cadre de ce dispositif (3 temps de présence au code par semaine). Un point été simplement effectué tous les mois avec l'auto école suivi de relances téléphoniques si nécessaires.</p>	Oui	Variable			<p>directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif</p>		Auto-écoles	
	<p>Action d'accompagnement : proposer un accompagnement renforcé effectué par un groupe de 3 Conseillers rattachés à la thématique « Mobilité/Permis ». Chaque CT avait à charge l'accompagnement de 5 jeunes positionnés sur l'action. Des points tous les 15 jours effectués auprès de l'auto école ainsi que des rdv mensuels collectifs thématiques, non facultatifs, ont été mis en place. Les thématiques étaient les suivantes : gestion de budget véhicule/Prévention des risques autour de la conduite/Visite et modalités d'accès à un garage associatif/Information sur les prestataires de services auto).En parallèle pour ces mêmes jeunes, mise en place d'un service parrainage appelé « transfert d'expérience ». Possibilité de réviser les leçons de code avec d'autres jeunes inscrits à la ML (hors expérimentation), titulaires du permis B, ayant bénéficié via des financements FIPJ d'un stage intensif d'apprentissage du code et de la conduite de 12 jours.</p>	Oui	Variable			<p>directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif</p>		Auto-écoles	

<p>Accompagnement par une personne en service civique, dont les 50% de son temps de travail à la ML sont dédiés spécialement aux actions en lien avec la mobilité. Points hebdomadaires avec l'auto école, lien avec les CT référents des jeunes et relance ceux ou celles qui manquent d'assiduité aux leçons de code.</p> <p>Accompagnement physique possible pour les jeunes les plus en difficultés avec l'apprentissage du code à l'auto école, afin de repérer les incompréhensions pour les retravailler en individuel par la suite. Un service spécifique a pu accueillir ces jeunes pour leur permettre de réviser le code avec un logiciel adapté. Des personnes dont la situation sociale reste très précaire ont été orientées vers une auto école sociale. L'objectif concernant ces jeunes était de leur donner accès à un dispositif plus encadrant et plus soutenant. Un enseignant d'auto école est présent pour les accompagner dans cette démarche d'apprentissage et des ateliers collectifs sont également mis en place pour maintenir la dynamique d'apprentissage tout en créant du lien social.</p>	Oui	6 mois			directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif		Auto-écoles	
<p>Recherche d'auto écoles partenaires suite à un « cahier des charges » spécifique. Après examen des réponses le choix s'est porté sur 2 auto-écoles. Les choix ont porté sur l'organisation demandée par la ML, à savoir une action de groupe étalée sur 12 semaines et incluant 3 jours par semaine de cours de code et de conduite. Mise en place d'un référent dans chaque auto-école avec suivi quotidien de la présence des jeunes et alertes lors d'absences répétées.</p>	Oui	3 mois			directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif		Auto-écoles	
<p>Formation collective au code de la route a été organisée dans les locaux de la Mission Locale en partenariat avec une auto-école, toutes les matinées pendant 3 semaines. Jeunes présents et ponctuels sur la totalité des 3 semaines ; une seule journée d'absence a été constatée pour raison de santé. L'intervenant de l'auto-école a adapté le contenu de la formation au niveau des participants. Les échanges ont été enrichissants et une réelle progression du niveau des jeunes a été vérifiée.</p>	Oui	0,9 mois			directeur, directeur adjoint, responsable de secteur et/ou de territoires, conseillers en insertion, personnel administratif		Auto-écoles	

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Mission Locale de l'ARIEGE	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale de l'AVEYRON	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale de la HAUTE-GARONNE	Mise en œuvre sur le territoire pour 75 jeunes
Mission Locale de TOULOUSE	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale du GERS	Mise en œuvre sur le territoire pour 40 jeunes
Mission Locale du LOT	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale des HAUTES-PYRENEES	Mise en œuvre sur le territoire pour 75 jeunes
Mission Locale du TARN NORD	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale du TARN SUD	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes
Mission Locale du TARN ET GARONNE	Mise en œuvre sur le territoire pour 50 jeunes

### 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	69,50%
Cofinancements extérieurs à la structure	30,50%
Autofinancement	

#### Relations avec les auto-écoles :

- Maillage sur l'ensemble du département (parfois autant d'auto-écoles que de jeunes)
- Chaque jeune détient une attestation à remettre à l'auto-école, précisant le montant accordé et les modalités pratiques du déroulement de l'action
- Information sur l'expérimentation auprès des auto-écoles concernées
- Communication sur la procédure administrative et financière
- Facturation des prestations de l'auto-école effectivement réalisées
- Suivi du jeune au cours de l'apprentissage et médiation si nécessaire
- Contractualisation avec des auto-écoles :
  - sur les modalités de partenariat,
  - sur le profil des publics retenus,
  - sur l'organisation des plages horaires, voire des journées de regroupement,
  - sur la mise en place d'un comité de suivi,
  - sur l'établissement de bilans individuels, collectifs et finaux.

#### Relations avec le Conseil Général

- Information sur l'expérimentation
- Mise en œuvre d'une articulation avec le FAJ

Mobilisation des Pompiers (par certaines ML) pour le passage du PSC1 par l'ensemble des jeunes bénéficiaires de l'action.

Participation de la Prévention Routière, (par certaines ML) d'associations de prévention d'alcoologie, interventions en ateliers de compagnie d'assurance comme la MAIF

### C. Pilotage de l'expérimentation

Comités de Pilotage :

2 Comités de Pilotage en juin et octobre 2010, et 1 en 2011 réunissant la majorité des Missions Locales impliquées dans l'action, ainsi que le Coordinateur FEJ- DRJSCS.

Lors des Comités de Pilotage :

Un point d'étape sur les positionnements des jeunes a été fait.

Les difficultés liées à la randomisation dans le cadre de l'évaluation, ainsi que les problématiques des jeunes ont été largement abordées.

L'absence de l'évaluateur national a été regrettée, invité mais absent à tous les comités de pilotage.

## III. Enseignements généraux de l'expérimentation

### A. Analyse du dispositif expérimenté

Rappel du retard du démarrage de l'expérimentation inhérent à un conventionnement abouti en avril, engendrant une expérimentation sur 8 mois.

Cependant, les objectifs de positionnement des jeunes ont été atteints, conformément à l'engagement de positionner au 30 juin 2010, 50 % de l'effectif annuel prévisionnel.

La période estivale juillet-août peu propice au développement du projet :

- les jeunes privilégient les opportunités de contrats saisonniers,
- fermeture d'un bon nombre d'auto-écoles durant cette période de congés

Les devis des auto-écoles sont hétérogènes en fonction des territoires de la région, notamment en zone urbaine. Ce qui renforce l'hétérogénéité des conditions de mise en œuvre de l'expérimentation, par 10 Missions Locales aussi diversifiées que les spécificités de leur territoire (zones urbaines, rurales, contexte économique, démographique,...).

Des difficultés relevées :

- Pour certaines ML, le choix de faire une action collective nécessite une adaptation globale du groupe avec une disponibilité plus contraignante que pour des accès individuels.
- La liaison insertion professionnelle et permis de conduire n'est pas aussi évidente quand les jeunes ont parfois du mal à mener les deux de front.
- Beaucoup de déperdition ou d'écart entre le positionnement initial et la capacité de certains jeunes à maintenir leur engagement, alors qu'ils étaient prêts et mobilisés.
- Le co-financement personnel exigé avec paiement en amont de la participation du jeune, au regard de situations sociales difficiles. Le public "cible" concerne avant tout des jeunes issus de milieux modestes.
- Le montage difficile de certains dossiers, avec l'impossibilité d'obtenir un autre fonds public (CTAJ, Allocation CIVIS, etc.) car le montant de l'aide au permis (1000 €) considéré trop élevé pour être co-financé).

## Critères de sélection du public :

### B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

#### 1. Public visé

Nous pouvons constater que beaucoup de jeunes n'ont pas réellement conscience de l'investissement nécessaire à l'apprentissage du code.

Lorsqu'ils sollicitent la ML pour une demande de financement la plupart d'entre eux se projettent immédiatement à l'étape d'obtention du permis en possession d'un véhicule. Ils ne tiennent pas compte du chemin et des efforts à fournir pour y parvenir.

Une partie des jeunes rencontre des difficultés pour obtenir le code de la route. Les raisons sont multiples :

- problèmes de compréhension. bas niveau de formation, apprentissage plus long. (ex : un jeune a passé 4 fois le code). Problèmes de concentration ou de mémorisation. L'apprentissage du code renvoie le jeune à l'échec ou aux difficultés scolaires qu'il a pu vivre.
- difficultés liées à la gestion du stress. Ces jeunes peuvent être orientés vers le psychologue de la Mission Locale.
- modification des horaires de travail ou de la situation familiale ce qui devient parfois incompatible avec les leçons de code.
- difficultés à se projeter, à s'engager et à s'investir seul dans la durée. Ceci se traduit par une participation irrégulière aux leçons de code et un manque d'implication. Il est demandé aux conseillers qui réalisent le suivi de ces jeunes de leur rappeler régulièrement leurs devoirs liés au maintien du financement du permis. Un constat du côté des jeunes concernés. Ils n'arrivent pas à mener deux projets ou deux démarches en même temps. . Lorsqu'ils sont en emploi ou en formation, ils arrêtent leur formation en auto-école. Cela explique qu'il leur faut un temps considérable pour réussir leur permis. Comme si une motivation chassait l'autre. .
- Département rural où les transports en commun sont peu développés (d'où l'importance de ce dispositif) : les jeunes ont du mal à caler les heures de conduite et de code entre leur formation et/ou leur emploi du fait parfois des horaires de bus (un par jour) non compatibles. L'organisation est complexe. Les cours de code ont souvent lieu le soir.
- Réseau social et familial ne permettant pas un soutien dans les démarches ; notamment un accompagnement physique.

Néanmoins, ces facteurs sont difficiles à poser de manière quantitative.

#### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

La mise en place d'actions groupées est certes plus lourde en termes de gestion et de suivi, mais les résultats sont extrêmement encourageants, à l'arrivée.

Maintenir une participation symbolique et/ou la contrepartie de bénévolat dans une association caritative ou une collectivité locale est intéressante et porteuse de sens au niveau de la solidarité.

Il est intéressant de noter que certains jeunes qui ont participé à l'action collective, en faisant preuve de ponctualité et d'assiduité, ont été ensuite irréguliers aux leçons de code proposées à l'auto-école. Pour ces jeunes là, il serait nécessaire de proposer un cadre renforcé ou de développer leur investissement et engagement personnels pour leur permettre d'obtenir le code et ainsi éviter un échec.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Aucune relation avec l'évaluateur : les rendez-vous prévus n'ont pas eu lieu.

Si l'expérimentation est unanimement reconnue pour créer une véritable dynamique dans le parcours des jeunes bénéficiaires, la randomisation effectuée pour l'évaluation nationale, a été unanimement critiquée ; elle génère des difficultés pour les équipes de direction des ML dans leur responsabilité de fédérer leur équipe autour du projet, et pour les conseillers dans leurs relations à construire dans la confiance avec les jeunes qui vivent ce tirage au sort comme une loterie injuste.

### 4. Impacts sur la structure

#### **Conclusion :**

Le permis de conduire sert de prétexte à un accompagnement soutenu.

Sachant combien l'acquisition du permis peut être l'élément déterminant dans la réussite du parcours d'insertion sociale et professionnelle, nous avons voulu mener cette action comme outil de dynamique

Des informations que nous en retirons, nous sommes confortés dans l'idée que nous atteignons notre objectif, au-delà même de la simple acquisition du permis de conduire.

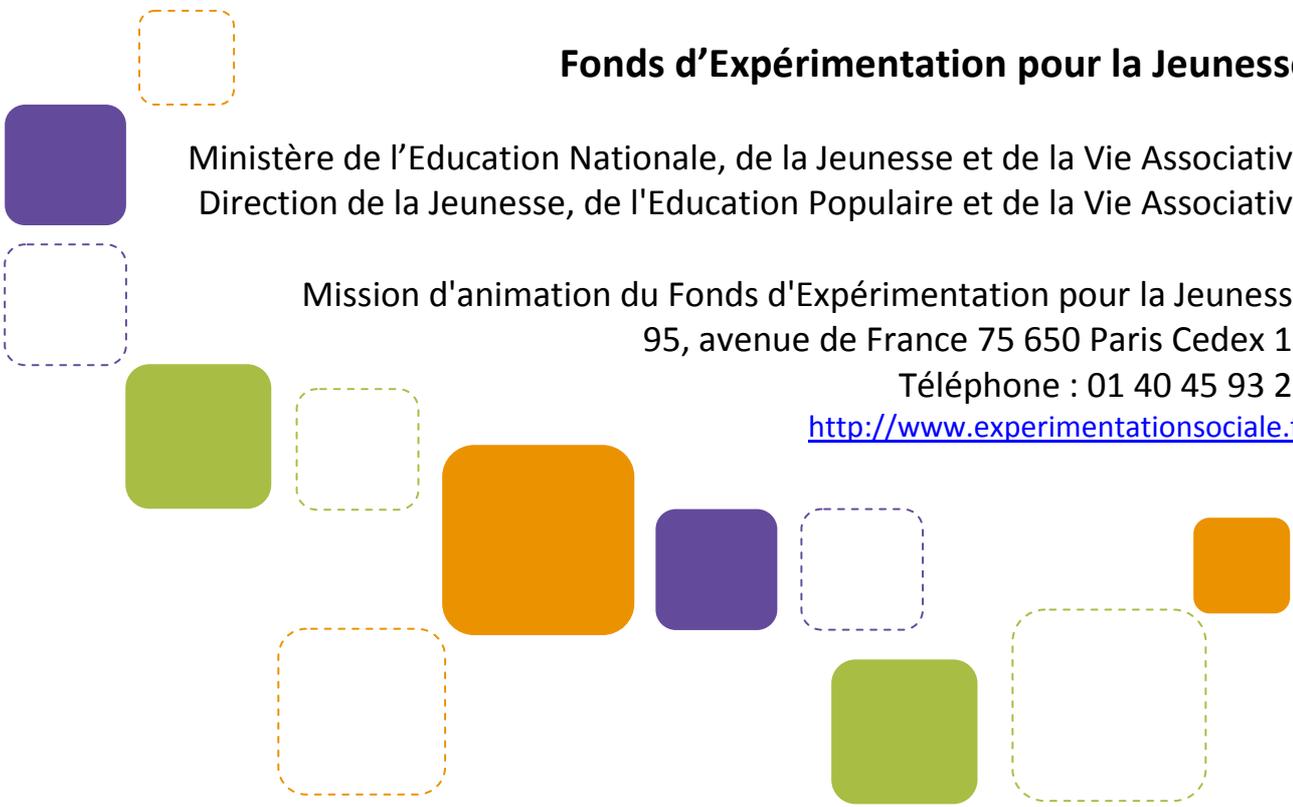
Nous mesurons la dynamique impulsée sur le parcours d'insertion professionnelle de ces jeunes.

Ces jeunes obtiennent le permis, mais dans des délais plus longs. Il faut leur laisser du temps.

Les actions collectives encadrées ont été nettement plus positives.

#### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>